juillet 1793

Liberté, Egalité.

L'ASSEMBLÉE CENTRALE
DE RÉSISTANCE A L'OPPRESSION,
Des Départemens réunis à Caen,
A TOUS CITOYENS FRANCAIS,
AMIS
De la République Une & Indivisible.

De tous les moyens qu'ont employés jusqu'ici les ennemis de la Liberté pour allumer la guerre civile parmi nous, la convocation des Assemblées primaires aux fins d'accepter le projet de Constitution qu'on va leur présenter, est à la fois le plus perfide & le plus sûr.

Dans quel moment, en effet, cette convocation est-elle ordonnée? C'est lorsque la France est évidemment divisée en deux partis, dont l'un reconnaît la Convention nationale, dont l'autre ne la reconnaît pas; dont l'un demande réparation de l'outrage fait à la Souveraineté du Peuple, dont l'autre approuve cet outrage, ou du moins le tolère; C'est lorsque la majorité des Français se lève, & se déclare en insurrection contre les factieux, qui, après avoir violé la Représentation nationale, osent faire des débris de cette

Représentatation l'inftrument de leurs profcriptions, de leurs brigandages & de leurs fureurs : C'eft lorfque du Midi, du Nord, & de l'Oueft de la France, de nombreux Bataillons s'avancent vers Paris pour y contenir les brigands, & demander à la Convention nationale réintégrée & libre, vengeance de l'attentat commis contr'elle dans la journée du 2 Juin, & celles qui l'ont précédée : C'eft lorfque tous les germes de divifion, de haine, de corruption peut-être, ont été femés avec la lâcheté la plus atroce, non-feulement entre les Départemens, mais entre les Communes; non-feulement entre les Communes, mais entre les Citoyens : C'eft enfin lorfque les Agens foit publics foit fecrets de l'infâme Centumvirat qui nous opprime, font répandus fur tout le terrtoire de la République, inveftis des pouvoirs les plus effrayans, & prêts à frapper du glaive terrible dont ils font armés, quiconque oferoit dire que la Convention n'exifte plus depuis le 2 Juin; que confacrer fon exiftence ce feroit confacrer le mépris de la Souveraineté, & la faculté pour une fraction du Peuple, fi ce n'eft même pour une poignée de Brigands, de changer la Repréfentation nationale, & de la modifier à leur gré, & d'en écarter les membres les plus fidèles, les plus zèlés & les plus courageux.

Nous ne croyons pas, CITOYENS, que la vérité d'aucuns de ces faits puiffe être conteftée; & c'eft à vous-mêmes que nous en appellons contre ceux qui pourroient être tentés de les contredire : car la violence exercée contre les Repréfentans du Peuple dans la journée du 2 juin, les menaces qui leur furent faites, l'état de captivité où on les tint pendant 15 heures, l'inutilité de leurs efforts pour obtenir la levée de cette audacieufe configne, avant d'avoir rendu le Décret

d'expulſion de 32 Membres, tout vous eſt connu : & quand vous ignoreriez ces circonſtances, vous vous diriez toujours ſans doute à vous-mêmes, qu'il eſt impoſſible que la Convention nationale ait prononcé librement un Décret d'arreſtation contre 32 Repréſentans du Peuple dénoncés & non-entendus, contre 22 Repréſentans du Peuple, dont elle avoit quelques jours auparavant proclamé l'innocence, en déclarant calomnieuſe la dénonciation faite contre eux ; déclaration que leurs perſécuteurs eux-mêmes venoient de renouveller, ſix heures avant le Décret, par l'organe de BARRÈRE, en les invitant, par une honteuſe & lâche tranſaction, à faire à la tranquillité publique le ſacrifice momentané de leur caractère.

Mais, CITOYENS, ſi tous ces faits ſont certains, ſi la plupart d'entr'eux ont été révélés dans un moment de terreur par ceux-là même qui, à cauſe de la part qu'ils y ont priſe, ſont intéreſſés à en affaiblir l'horreur, pourriez-vous ne pas être effrayés des ſuites funeſtes qu'ils doivent entraîner ? Pourriez-vous, ſans trembler pour la liberté de votre pays, voir préſenter aux Français le pacte qui doit les unir ſous des auſpices auſſi effrayans, c'eſt-à-dire, dans un moment où la liberté de la preſſe eſt anéantie, la communication des lumières tyranniquement interdite, le ſecret des poſtes effrontément violé, les actes les plus arbitraires audacieuſement exécutés, la Repréſentation nationale preſqu'entièrement diſperſée, & le droit de donner des Loix à 25 millions d'hommes tombé dans les mains d'une centaine d'individus, inſtrumens ou complices de quelques inſolens Tribuns ; dans un moment où ceux qui ont uſurpé le pouvoir ne reconnoiſſent pour Patriotes que les prédicateurs du meurtre & du pillage, & proſcrivent comme mauvais Citoyens tous ceux qui prêchent

l'amour de l'ordre & des Loix ; dans un moment où le plus horrible attentat, celui de la diſſolution de la Repréſentation nationale, eſt qualifié de ſainte inſurrection qu'il faut bénir & récompenſer, & le mouvement généreux des Départemens, de révolte, & de projet de fédéraliſme, qu'il faut arrêter & punir; dans un moment enfin où toutes les idées de juſtice, de vérité, d'humanité & de raiſon ſont renverſées & méconnues? Penſez-vous qu'un Peuple aſſez lâche, nous ne diſons pas pour accepter, mais pour examiner dans de telles conjonctures la Conſtitution que lui préſentent ceux qui le tiennent à ce point aſſervi, pourroit échapper au ſort qui attend les Nations après la violation des principes? Penſez-vous qu'en donnant ainſi le ſecret de ſa foibleſſe, il n'appelleroit pas un Tyran, & ne ſe forgeroit pas des chaînes à lui-même.

Mais d'autres malheurs l'attendroient encore : il eſt aiſé de prévoir qu'un tel oubli de ſa puiſſance & de ſa dignité feroit naître au milieu de lui des diviſions, des haînes, des factions, des partis, & enfin un déchirement qui, pour la portion même qui conſerveroit la Liberté, ſeroit ſuivi de grandes & longues calamités. Oui, CITOYENS, voilà ce que nous craignons, nous qu'on accuſe pourtant de ſouffler le feu de la guerre civile, & de préparer le déchirement de la France.

Il eſt, ce nous ſemble, un moyen bien ſimple de prévenir d'auſſi grands malheurs : c'eſt de ne rien précipiter, c'eſt de renvoyer l'examen du projet de Conſtitution au moment où les Départemens coaliſés pour la conquête de leurs droits & des vôtres auront fait entendre leur voix. Nous ne vous diſons pas : Rejettez ce projet. Nous vous diſons : Ajournez-en l'examen. Que l'eſprit de parti, qui empoiſonne tout ce qu'il touche, & qui n'a jamais fondé de gouvernement durable, ne préſide

pas à l'Acte le plus solemnel des Nations. Ne vous exposez pas par un assentiment prématuré, aux maux que la résistance de vos frères, si elle est légitime, pourroit entraîner pour vous & pour eux-mêmes. Encore une fois, attendez que leur voix ait pu se faire entendre. Sans doute, vous ne ferez pas aux courageux Bordelais, aux fiers Bretons, aux intrépides Normands, aux indomptables Marseillais, l'injure de croire qu'ils veulent autre chose que la Liberté, l'anéantissement des Factions, le règne de l'ordre & des Loix : Eh bien, s'ils sont dans l'erreur, si malgré toutes les précautions qu'ils ont prises pour connoître la vérité, ils sont abusés, souffrez qu'on les détrompe : mais, au nom de la Patrie, au nom de la Liberté qui nous a coûté à tous tant de sacrifices! n'allez pas accepter une Constitution qu'ils ne regardent pas, que dans la conviction intime qu'ils ont du défaut de liberté & de la non-intégralité de la Convention nationale, ils ne peuvent regarder comme l'ouvrage de leurs Représentans une Constitution que dès-lors ils ne pourroient accepter sans trahir leur serment de vivre libres ou de mourir, puisque cette acceptation seroit un premier acte de soumission à la Tyrannie.

Nous le savons comme vous, dans l'état de crise où se trouve la France, une Constitution lui est nécessaire. Mais pourquoi? C'est sans-doute pour faire cesser le règne des Factions, & pour assûrer celui des Loix : mais si accepter celle qu'on vous offre, c'est créer des Factions nouvelles ou donner plus de forces à celles qui existent; si accepter celle qu'on vous offre, c'est reculer le règne des Loix, perpétuer l'Anarchie, & jeter au milieu de la France un brandon de guerre-civile, le remède en ce cas n'est-il pas pire que le mal? Une Constitution est nécessaire à la France! Mais fut-ce une

raiſon d'accepter celle que le dernier Roi des Français voulut nous donner dans ſon Lit-de-Juſtice du mois de Juin 1789 ? Une Conſtitntion eſt néceſſaire à la France ! Mais ſi, au lieu de chaſſer 32 de nos Repréſentans, & d'en diſperſer la majorité, la Commune de Paris eût pris la place de la Convention Nationale, & qu'elle vous eût offert une Conſtitution, l'accepteriez-vous ?

CITOYENS nos amis & frères ! ſans-doute une Conſtitution eſt néceſſaire à la France ; mais ce qui l'eſt d'avantage encore, c'eſt les reſpect des principes : car avec les principes on fait une Conſtitution ; ſans eux on ne fait rien de durable. Sans doute une Conſtitution eſt néceſſaire à la France ; mais ce qui l'eſt davantage encore, c'eſt d'éloigner la guerre civile, c'eſt de ne pas devenir la riſée de l'Europe, c'eſt de prévenir une ſciſſion funeſte à tous, & principalement à cette ville de Paris que nous voulons ſauver malgré elle. Quelle ſeroit d'ailleurs cette inconſéquence, de ne vouloir différer de vingt jours un pacte qui, s'il peut ſauver la France, peut auſſi la perdre, & auquel un tel délai ne peut ôter aucun de ſes avantages ?

Telles ſont, CITOYENS, les réflexions que nous avons cru devoir vous ſoumettre : Nous nous flattons que vous les croirez dictées par l'amour de la Liberté, & du déſir de vous prouver les ſentimens de Fraternité, qui nous uniſſent à vous.

Signé L. J. ROUJOU, *Préſident.*

LE GRAVEREND, *Secrétaire.*

A QUIMPER, de l'Imprimerie d'Y. J. L. DERRIEN.

f2